



## **Directive sur la mesure de la muserolle**

### **1. Règlement**

Dans tous les règlements des disciplines\*, le passage suivant est mentionné depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : *La muserolle doit être fermée de manière à ce qu'un instrument de mesure normalisé fourni par Swiss Equestrian puisse être utilisé pour mesurer une distance de 1.5 cm entre le chanfrein et la muserolle. Cette règle s'applique à tous les types de muserolle.*

### **2. Déroulement des contrôles**

Les contrôles lors des manifestations officielles peuvent aussi bien être effectuées lors de l'échauffement qu'après avoir quitté le carré/parcours – et cela dans toutes les disciplines indépendamment du niveau. Les contrôles visent tous les chevaux, pas uniquement ceux qui se comportent de manière agitée par exemple dans le terrain d'entraînement.

### **3. Mesure avec un instrument de mesure de muserolles**

L'instrument de mesure est glissé sous la muserolle en partant du haut vers le bas, dans le sens du poil sur le chanfrein. L'instrument de mesure doit pouvoir être glissé jusqu'à la marque «1,5cm». Pour se faire, une légère pression peut être tolérée. Si le cheval est craintif, l'instrument de mesure peut aussi être glissé depuis le bas vers le haut afin qu'il soit plus facilement retiré.

### **4. Avertissement et sanctions**

Si des cavalier·ère·s sont contrôlé·e·s et que la muserolle est trop serrée, ils·elles sont oralement prié·e·s de la desserrer. S'ils·elles sont ouvert·e·s à la remarque, cela n'a pas de conséquences.

En revanche, s'ils·elles ne sont pas d'accord de desserrer la muserolle, ils·elles recevront un avertissement oral et seront interdit·e·s de départ si le contrôle avait été fait avant l'épreuve. Dans le cas où le contrôle est effectué après le départ, la paire peut être disqualifiée. En fonction de la gravité du cas, le jury peut également donner un carton jaune, c'est-à-dire un avertissement écrit avec inscription nominative dans le rapport du jury ou du DT. Après deux avertissements écrits en moins de 12 mois, un rapport est adressé à la commission de sanction de Swiss Equestrian.

### **5. Information**

Une présentation de l'utilisation de l'instrument de mesure sur le cheval (images de différentes muserolles : anglaises, irlandaises, mexicaine, hanoviennes) se trouve sur le site internet.

Les instruments de mesure sont distribués à tou·te·s les président·e·s de jury, DT, et juges des disciplines dressage, saut, Eventing, attelage, endurance, voltige, reining, tétrathlon ainsi qu'aux vétérinaires formés.

L'instrument de mesure de muserolles peut être acheté dans la boutique en ligne de Swiss Equestrian par toutes personnes intéressées. Le prix est de CHF 9.--, frais de port compris.

\*Une exception est faite pour la bride de cape de la discipline Voltige.

eni, 28.02.2023